

Finale des Divisions Départementales

⇒ Objectif

La finale des divisions départementales doit permettre aux équipes de clubs :

- d'accéder à la division régionale Honneur
- de préparer les clubs aux compétitions par équipes

⇒ Déroulement de l'épreuve

Un 2 X 50m par équipe, en volée de 6 flèches et rythme AB/CD, sur blason de 122cm pour les classiques, sur blason de 80cm réduit pour les poulies.

⇒ Nombre d'équipes

Les catégories ouvertes sont :

- . Femmes et Hommes Classique
- . Hommes Arc à Poulies

Les équipes femmes Arc à Poulies étant pour le moment en nombre insuffisant accèdent directement à la DR.

Les départements sont libres du règlement de leur DD pour animer leur saison hivernale. Le premier de chaque DD est retenu pour la finale. Toutefois, cette compétition étant le premier étage de l'édifice de la filière olympique, pour sélectionner les participants suivants, il sera fait appel au classement national FITA par équipe. Avant le 14 juillet, date de rigueur, les départements devront envoyer au Comité Régional la liste des clubs ayant terminés en tête de leur DD ainsi que la liste des autres équipes ayant participé et souhaitant concourir pour la finale.

Le nombre d'équipes retenues pour participer à la finale est le suivant :

FCL	HCL	HCO
10	16	8

* ne peuvent être retenues que les équipes pouvant monter en DRH (un club ayant déjà une équipe en DRH ou DRE ne pourra être compté dans le nombre d'équipe composant la DD).

Comité Régional d'Ile de France de Tir à l'Arc

Avenue Champlain

94430 CHENNEVIERES SUR MARNE

Téléphone : 01 49 82 75 80 - e-mail : comite@tiralarcidf.com



⇒ Inscription

40 € pour quatre archers sur cette épreuve.

L'engagement de l'équipe doit être envoyé au comité régional au plus tard 20 jours avant la compétition avec son règlement.

Toute inscription réalisée est ferme, aucun remboursement ne sera effectué à la suite de défection.

Néanmoins les archers d'une équipe incomplète peuvent participer à titre individuel aux qualificatifs mais ne peuvent prendre part aux duels.

⇒ Composition de l'équipe

La finale des DD est ouverte aux catégories suivantes :

Minimes (avec certificat se sur classement), Cadets, Juniors, Séniors, Vétérans et Super Vétérans.

Les équipes, composées au minimum de 3 et au maximum de 4 archers, ne peuvent être mixtes ni en sexe ni en arme.

⇒ Déroulement de l'épreuve de qualification

A l'issue du tir de classement sur 2*50, les poules seront constituées selon cet ordre :

Divisions entre 8 et 13 équipes				
Poule A	1 ^{er}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	8 ^{ème}
Poule B	2 ^{ème}	3 ^{ème}	6 ^{ème}	7 ^{ème}

Division à 14 équipes et au delà				
Poule A	1 ^{er}	8 ^{ème}	9 ^{ème}	16 ^{ème}
Poule B	2 ^{ème}	7 ^{ème}	10 ^{ème}	15 ^{ème}
Poule C	3 ^{ème}	6 ^{ème}	11 ^{ème}	14 ^{ème}
Poule D	4 ^{ème}	5 ^{ème}	12 ^{ème}	13 ^{ème}

Les points de "bonus" seront attribués à la 1ère moitié du nombre total d'équipes retenu dans les poules.

Comité Régional d'Ile de France de Tir à l'Arc

Avenue Champlain

94430 CHENNEVIERES SUR MARNE

Téléphone : 01 49 82 75 80 - e-mail : comite@tiralarcidf.com

⇒ Déroulement des épreuves

Dans chaque poule, chaque équipe rencontre les autres.

A l'issue de ces matchs, un classement par poule est établi par attribution de points sur les matchs de poule :

Match gagné = 1 point

Match perdu = 0 point

⇒ Attribution des places

Duels de classement - 1 match

Match 1 : les classés du même rang des 2 poules se rencontrent pour déterminer le classement final :

Les équipes de la poule A rencontrent celles de la poule B.

A l'issue de ce match :

Les 1^{ers} de chaque poule seront classés de la 1^{ère} à la 2^{ème} place

Les 2^{èmes} de chaque poule seront classés de la 3^{ème} à la 4^{ème} place

Les 3^{èmes} de chaque poule seront classés de la 5^{ème} à la 6^{ème} place

Les 4^{èmes} de chaque poule seront classés de la 7^{ème} à la 8^{ème} place

Les 5^{èmes} de chaque poule seront classés de la 9^{ème} à la 10^{ème} place

Les 6^{èmes} de chaque poule seront classés de la 11^{ème} à la 12^{ème} place

Match 2 : les vainqueurs et les vaincus des matches 1 se rencontrent entre eux, selon le principe des petites et grandes finales :

A l'issue de ces 2 derniers matches :

Les 1^{ers} de chaque poule seront classés de la 1^{ère} à la 4^{ème} place

Les 2^{èmes} de chaque poule seront classés de la 5^{ème} à la 8^{ème} place

Les 3^{èmes} de chaque poule seront classés de la 9^{ème} à la 12^{ème} place

Les 4^{èmes} de chaque poule seront classés de la 13^{ème} à la 16^{ème} place

Le classement de la Finale des Divisions Départementales se fait à l'issue du dernier match de classement.

⇒ Montée en DRH

Les équipes se voient proposer la montée en fonction de leur classement. En principe, les deux premières équipes en HCL, FCL et HCO montent en DRH. Ce nombre peut être augmenté ou minoré du nombre de montées ou descentes des divisions nationales, D2 ou DNAP ainsi que des forfaits éventuels en DRH et DRE.

⇒ Sanction

Les équipes s'engagent à monter en DRH. Une équipe qui refusera de monter en DRH sans motif valable (appréciation donnée par le bureau du comité) sera interdite de finale des Divisions Départementales pendant une durée de deux ans, et sera remplacée par l'équipe suivante selon le classement.